



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Luminy

13288 Marseille cedex 9

T 04 91 82 83 10

F 04 91 82 83 11

www.esadmm.fr

**Conseil d'administration
Séance du 11 DECEMBRE 2015**

INFORMATIONS SUR LES MARCHES PUBLICS

Délibération n°10_JURI_15_12_11_INFO-MARCHES

L'an deux mille quinze, le 11 DECEMBRE,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, sur convocation de Madame la Présidente en date du 27 novembre 2015.

VU

- Les statuts de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée,
- La délibération 09/12/11_4 du 9 décembre 2011,
- La délibération 10/07/12_09 du 10 juillet 2012,
- La délibération 03_02_05/04/13 du 5 avril 2013 ;
- La délibération 09_CA_14_12_12 du 12 décembre 2014 ;

La Présidente,

EXPOSE

Conformément aux dispositions des statuts de l'Ecole et des délibérations susvisées, il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration la liste de marchés conclus depuis sa dernière séance, à savoir :

1. MAPA – location de véhicules – lot 1 courte durée – notifié à la société EUROPCAR le 15 octobre 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 10 000 euros HT sur 4 ans.
 2. MAPA – location de véhicules – lot 2 longue durée, véhicules de tourisme – notifié à la société CITROEN le 4 août 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 110 000 euros HT sur 4 ans.
 3. MAPA – location de véhicules – lot 3 longue durée, véhicules utilitaires – notifié à la société AGL le 4 août 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 50 000 euros HT sur 4 ans.
- Par délibération n°06 du 12 décembre 2014, le conseil d'administration a préalablement autorisé la conclusion de ces contrats pluriannuels.
4. MAPA – équipement informatique de la Plateforme numérique LoAD notifié à la société VIDELIO le 21 septembre 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 200 000 euros HT pour une durée d'un an non renouvelable.
 5. MAPA – fourniture de titres restaurant, notifié à la société EDENRED le 24 septembre 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 180 000 euros HT pour une durée d'un an non renouvelable.
 6. MAPA – nettoyage des locaux de l'ESADMM et de ses ateliers publics à la société SUD PROVENCE SERVICE le 28 septembre 2015.
Marché à bons de commande - montant minimum : sans / montant maximum : 80 000 euros HT pour une durée d'un an renouvelable une fois.
 7. MAPA – Cours de langue des signes destinés aux étudiants, notifié à l'association cours de langue des signes le 2 novembre 2015 pour un montant de 3 840 euros net pour une durée d'un an.

Fait à Marseille, le 11 décembre 2015.

La Présidente
Anne-Marie d'Estienne d'Orves

Transmise au représentant de l'Etat le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :